

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Rapport annuel

Exercice clos le : 30/09/2024

FIVG de Société Générale Gestion

Société de gestion : SOCIETE GENERALE GESTION

Sous déléataire de gestion comptable en titre : SOCIETE GENERALE

Dépositaire : SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes : DELOITTE & ASSOCIES

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Sommaire

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	4
Rapport d'activité	5
Informations spécifiques	15
Informations réglementaires	17
Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	22
<u>COMPTES ANNUELS</u>	
Bilan	27
Actif	27
Passif	28
Compte de résultat	29
<u>ANNEXE</u>	
Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices	32
Règles & méthodes comptables	33
Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	36
Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice	37
Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions	38
Expositions directes et indirectes sur les différents marchés	39
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)	39
Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition	39
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)	40
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité	41
Exposition directe sur le marché des devises	42
Exposition directe aux marchés de crédit	43
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie	44
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion	45
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	46
Créances et dettes - ventilation par nature	46
Frais de gestion, autres frais et charges	47
Engagements reçus et donnés	48
Acquisitions temporaires	48
Instruments d'entités liées	49
Détermination et ventilation des sommes distribuables	50
Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	50

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	51
Inventaire des actifs et passifs	52
Inventaires des IFT (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)	55
Inventaire des instruments financiers à terme (utilisés en couverture d'une catégorie de part)	58
Inventaire des opérations à terme de devise (utilisées en couverture d'une catégorie de part)	58
Synthèse de l'inventaire	60
Caractéristiques de l'OPC	61
Comptes annuels au 29/09/2023	64

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

Rapport d'activité

Octobre 2023

Politique monétaire :

Après dix hausses consécutives de ses taux directeurs, la Banque Centrale Européenne a effectué une pause en octobre.

Le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement ainsi que ceux de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt demeurent inchangés à respectivement 4,50 %, 4,75 % et 4,00 %.

Selon la BCE, les taux se situent à des niveaux qui, maintenus pendant une période suffisamment longue, apporteront une contribution importante à la réalisation de l'objectif de 2 % à moyen terme.

Politique de gestion :

- Liquidité :

La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations de dépôt à terme au jour le jour.

- Risque de taux :

La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 1 jour en fin de période.

- Risque de crédit :

Les spreads court terme sont restés stables en fin de période, sur la partie courte de la courbe, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'€str + 8 à €str + 31 bps.

La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 6% de l'actif du fonds. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 25% du portefeuille.

- Durée de vie moyenne et rating moyen :

La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie monétaire est de 130 jours.

Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A.

Novembre 2023

Politique monétaire :

Le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement ainsi que ceux de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt demeurent inchangés à respectivement 4,50 %, 4,75 % et 4,00 %.

Le taux d'inflation annuel de la zone euro a encore chuté en novembre tombant à 2,4%, après 2,9% en octobre. Ce taux se rapproche désormais de l'objectif de 2% fixé par la BCE et conforte sa politique de taux élevées menée depuis juillet 2022.

Politique de gestion :

- Liquidité :

La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations de dépôt à terme au jour le jour.

- Risque de taux :

La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 6 jours en fin de période.

- Risque de crédit :

Les spreads court terme sont restés stables en fin de période, sur la partie courte de la courbe, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'€str + 8 à €str + 31 bps.

La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 5% de l'actif du fonds. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 25% du portefeuille.

- Durée de vie moyenne et rating moyen :

La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie monétaire est de 133 jours.

Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A-.

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Décembre 2023

Politique monétaire :

La BCE a laissé ses taux d'intérêt inchangés et n'a donné que peu d'indications sur la date à laquelle elle pourrait commencer à les réduire. Le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement ainsi que ceux de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt restent stables à respectivement 4,50 %, 4,75 % et 4,00 %.

La BCE a par ailleurs déclaré que le niveau actuel des taux, maintenu pendant une durée suffisante, contribuera à ramener l'inflation à l'objectif à moyen terme de 2 %.

Politique de gestion :

- Liquidité :

La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations de dépôt à terme au jour le jour.

- Risque de taux :

La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 5 jours en fin de période.

- Risque de crédit :

Les spreads court terme sont restés stables en fin de période, sur la partie courte de la courbe, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'€str + 7 à €str + 31 bps.

La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 5% de l'actif du fonds. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 27% du portefeuille.

- Durée de vie moyenne et rating moyen :

La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie monétaire est de 114 jours.

Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A-.

Janvier 2024

Politique monétaire :

Comme attendu, la BCE a laissé ses taux inchangés. Ainsi, les taux de facilité de dépôt, de refinancement et de prêt marginal demeurent respectivement à 4%, 4.50% et 4.75%.

Si tout indique que l'inflation est orientée à la baisse, la BCE reste prudente sur le calendrier de ses premières réductions de taux. En effet, les négociations salariales sont en cours avec parfois des demandes de hausses sensibles, comme en Allemagne et ce n'est qu'en avril que les résultats définitifs de ces négociations seront connus.

Politique de gestion :

- Liquidité :

La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations de dépôt à terme au jour le jour.

- Risque de taux :

La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 8 jours en fin de période.

- Risque de crédit :

Les spreads court terme sont restés stables en fin de période, sur la partie courte de la courbe, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'€str + 6 à €str + 30 bps.

La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 5% de l'actif du fonds. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 23% du portefeuille.

- Durée de vie moyenne et rating moyen :

La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie monétaire est de 127 jours.

Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A.

Février 2024

Politique monétaire :

La BCE a laissé ses taux directeurs inchangés au cours du mois. Madame Lagarde estime ne pas disposer de suffisamment de données pour être assurée d'un retour durable de l'inflation à l'objectif de 2%.

Elle n'est ainsi pas en mesure de pouvoir affirmer que les taux baisseront à la fin du printemps ou au début de l'été.

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Politique de gestion :

- Liquidité :

La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations de dépôt à terme au jour le jour.

- Risque de taux :

La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 5 jours en fin de période.

- Risque de crédit :

Les spreads court terme sont restés stables en fin de période, sur la partie courte de la courbe, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'€str + 6 à €str + 28 bps.

La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 5% de l'actif du fonds. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 24% du portefeuille.

- Durée de vie moyenne et rating moyen :

La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie monétaire est de 114 jours.

Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A.

Mars 2024

Politique monétaire :

La Banque Centrale Européenne a maintenu le taux de facilité de financement à 4,50 %, le taux de dépôt à 4 % et le taux de la facilité de prêt marginal à 4,75 %, ses niveaux les plus hauts depuis la naissance de l'Euro.

Christine Lagarde, présidente de la BCE, a réaffirmé que les banquiers centraux envisageraient de baisser les taux d'intérêt en juin, tout en esquissant une trajectoire incertaine au-delà de cette date. D'ici juin, nous disposerons d'une nouvelle série de projections qui confirmeront si la trajectoire de l'inflation que nous avons prévue dans nos prévisions de mars reste valable.

Politique de gestion :

- Liquidité :

La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations de dépôt à terme au jour le jour.

- Risque de taux :

La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 5 jours en fin de période.

- Risque de crédit :

Les spreads court terme sont restés stables en fin de période, sur la partie courte de la courbe, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'€str + 6 à €str + 28 bps.

La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 5% de l'actif du fonds. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 26% du portefeuille.

- Durée de vie moyenne et rating moyen :

La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie monétaire est de 118 jours.

Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A.

Avril 2024

Politique monétaire :

La BCE a laissé ses taux directeurs inchangés. Ainsi, les taux de facilité de dépôt, de refinancement et de prêt marginal demeurent respectivement à 4%, 4.50% et 4.75%.

La banque centrale juge que les taux d'intérêt actuels contribuent fortement au processus de désinflation et que l'inflation a continué de baisser, tirée par la baisse des prix des produits alimentaires et des biens.

Christine Lagarde a laissé entendre qu'une baisse des taux était possible en juin, tout en précisant que la BCE disposerait d'ici là de nouvelles projections macroéconomiques.

Politique de gestion :

- Liquidité :

La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations de dépôt à terme au jour le jour.

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

- Risque de taux :

La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 3 jours en fin de période.

- Risque de crédit :

Les spreads court terme sont restés stables en fin de période, sur la partie courte de la courbe, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'€str + 6 à €str + 28 bps.

La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 5% de l'actif du fonds. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 24% du portefeuille.

- Durée de vie moyenne et rating moyen :

La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie monétaire est de 143 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A-.

Mai 2024

Politique monétaire :

Le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement ainsi que ceux de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt demeurent inchangés à respectivement 4,50 %, 4,75 % et 4,00 %.

Les derniers chiffres d'inflation en zone Euro publiés par Eurostat en fin de mois ressortent en hausse sur le mois de mai, à 2.6% contre une attente à 2.5%.

A la suite de cette publication, les marchés ont réduit leurs anticipations de baisses de taux par la BCE. Si le mouvement de baisse attendu en juin reste fortement anticipé, les prochaines actions de la Banque Centrale seront dépendantes des données.

La prochaine réunion du conseil des gouverneurs aura lieu le 6 juin.

Politique de gestion :

- Liquidité :

La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations de dépôt à terme au jour le jour.

- Risque de taux :

La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 2 jour en fin de période.

- Risque de crédit :

Les spreads court terme se sont resserrés en fin de période, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'€str + 5 à €str + 25 bps.

La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 5% de l'actif du fonds. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 22% du portefeuille.

- Durée de vie moyenne et rating moyen :

La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie monétaire est de 135 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A.

Juin 2024

Politique monétaire :

La Banque Centrale Européenne a baissé ses taux d'intervention de 25 bp le 6 juin (effectif le 12 juin) amenant le taux refi à 4.25%, le taux de facilité de dépôt et le taux marginal s'établissant respectivement à 3.75% et 4.50%. En conséquence, le niveau de l'Estr s'est établi aux alentours de 3.65% contre 3.90% au cours du mois de mai.

Au cours du meeting, Christine Lagarde a réaffirmé que l'inflation restait l'objectif prioritaire de la BCE. Les projections d'inflation ont été actualisées, elles s'établissent en moyenne à 2.5% en 2024 et 2.2% en 2025. L'inflation ne devrait pas descendre en dessous de 2% avant 2026. Les prochaines actions de la Banque Centrale resteront dépendantes des données.

La prochaine réunion du conseil des gouverneurs aura lieu le 18 juillet.

Politique de gestion :

- Liquidité :

La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations de dépôt à terme au jour le jour.

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

- Risque de taux :

La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 1 jour en fin de période.

- Risque de crédit :

Les spreads court terme sont restés stables en fin de période, à l'exception du 3 mois qui s'est apprécié, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'€str + 9 à €str + 28 bps.

La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 6% de l'actif du fonds. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 25% du portefeuille.

- Durée de vie moyenne et rating moyen :

La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie monétaire est de 126 jours.

Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A.

Juillet 2024

Politique monétaire :

Le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement ainsi que ceux de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt demeurent inchangés à respectivement 4,25 %, 4,50 % et 3,75 %.

L'Estr s'établit quant à lui aux alentours de 3.66%.

Lors de la réunion du 18 juillet, La BCE a laissé sa politique monétaire inchangée. L'inflation dans la zone euro s'est établie à 2,5% en juin sur un an, après 2,6% en mai, selon les chiffres définitifs publiés par Eurostat.

La BCE a souligné que les tensions sur les prix d'origine interne demeurent fortes, les prix des services augmentent à un rythme élevé et l'inflation globale devrait rester supérieure à l'objectif pendant une grande partie de l'année prochaine.

Cependant, Christine Lagarde a déclaré que le Conseil des gouverneurs ne s'engage pas à l'avance sur une trajectoire de taux particulière.

La BCE continuera à suivre une approche data-dépendent, réunion par réunion, pour déterminer le niveau approprié et la durée des restrictions.

Celle-ci souhaite conserver toutes les options disponibles, ainsi, le marché aura une attention particulière sur la prochaine réunion du conseil des gouverneurs qui aura lieu le 12 septembre.

Politique de gestion :

- Liquidité :

La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations de dépôt à terme au jour le jour.

- Risque de taux :

La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 1 jour en fin de période.

- Risque de crédit :

Les spreads court terme sont restés stables en fin de période, à l'exception du 3 mois qui s'est apprécié, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'€str + 10 à €str + 28 bps.

La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 6% de l'actif du fonds. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 22% du portefeuille.

- Durée de vie moyenne et rating moyen :

La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie monétaire est de 126 jours.

Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A.

Août 2024

Politique monétaire :

Le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement ainsi que ceux de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt demeurent inchangés à respectivement 4,25 %, 4,50 % et 3,75 %. L'€str est resté également stable au cours de la période sous revue aux alentours de 3.66%.

La BCE se prépare à réduire à nouveau ses taux d'intérêt lors de sa prochaine réunion du 12 septembre, encouragée par la confirmation du ralentissement de l'inflation en zone Euro.

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Une baisse des taux de 25 points de base est d'ores et déjà totalement intégrée dans les niveaux de taux courts relevés à fin août.

Politique de gestion :

- Liquidité :

La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations de dépôt à terme au jour le jour.

- Risque de taux :

La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 2 jour en fin de période.

- Risque de crédit :

Les spreads court terme sont restés stables en fin de période, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d' €str + 10 à €str + 28 bps.

La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 4% de l'actif du fonds. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 26% du portefeuille.

- Durée de vie moyenne et rating moyen :

La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie monétaire est de 115 jours.

Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A.

Septembre 2024

Politique monétaire :

La Banque Centrale Européenne a baissé ses taux d'intervention le 12 septembre (effectif le 18 septembre) amenant le taux refi à 3.65%, le taux de facilité de dépôt et le taux marginal s'établissant respectivement à 3.50% et 3.90%.

Comme annoncé le 13 mars, l'écart entre le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement et le taux des dépôts est ramené de 50 à 15 bp.

Le niveau de l'€str s'est établi aux alentours de 3.41% contre 3.66% au cours du mois.

Lors de sa réunion, la BCE a confirmé que la décision sur l'ampleur de la réduction du taux de dépôt a été unanime. La principale préoccupation reste l'inflation intérieure et l'évolution des salaires.

La BCE continuera à suivre une approche dépendante des données, elle souhaite conserver toutes les options disponibles. Ainsi, le marché aura une attention particulière sur la prochaine réunion du conseil des gouverneurs qui aura lieu le 17 octobre.

Politique de gestion :

- Liquidité :

La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations de dépôt à terme au jour le jour.

- Risque de taux :

La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 1 jour en fin de période.

- Risque de crédit :

Les spreads court terme sont restés stables en fin de période, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d' €str + 10 à €str + 28 bps.

La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 4% de l'actif du fonds. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 24% du portefeuille.

- Durée de vie moyenne et rating moyen :

La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie monétaire est de 103 jours.

Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A.

De septembre 2023 à septembre 2024, la performance de la PART C est de 3,98%. Celle du benchmark est de 3,95% avec une tracking error de 0,02%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs du Fonds.

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
SG MONETAIRE PLUS I2	6 000 166,32	6 132 214,29
AMUNDI EURO LIQUIDITYSHORT TERM SRI FCP	5 699 844,13	3 504 787,21
ELECTRICITE DE FRANCE ZCP 15/03/2024	3 476 965,11	3 500 000,00
ELECTRICITE DE FRANCE ZCP 15/01/2024	3 463 643,29	3 500 000,00
FISERV INC ZCP 01/08/2024	2 979 974,57	3 000 000,00
FISERV INC ZCP 30/05/2024	2 979 094,21	3 000 000,00
FISERV INC ZCP 28/03/2024	2 979 042,44	3 000 000,00
FISERV INC ZCP 25/01/2024	2 978 659,56	3 000 000,00
SG AMUNDI MONETAIRE ISR PART I	-	4 868 925,38
SG MONETAIRE PLUS	-	4 787 637,77

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	9 899 214,31	-
% des actifs sous gestion	-	-	-	12,75	-

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	ETAT ITALIEN
	Montant	9 898 732,40

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA	-
	Montant	-	-	9 899 214,31	-

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Société Générale Gestion veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	9 898 732,40	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	EUR	-
Montant	-	-	-	9 898 732,40	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	9 899 214,31	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	ESPAGNE	-
Montant	-	-	-	9 899 214,31	-

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	9 899 214,31	-

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« Les garanties reçues en espèces pourront être réinvesties par l'OPC dans des opérations de prise en pension ou des titres règlementairement éligibles à l'actif, notamment des titres de capital, des produits de taux, des titres de créance ou des parts d'OPC.

Les garanties reçues en titres pourront être conservées, vendues ou remises en garantie. »

Le montant maximal de réutilisation est de 100% des espèces et titres reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	1
1 Dénomination	CACEIS
Montant	9 898 732,40

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Société Générale Gestion veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Société Générale Gestion, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

- Cette information est présentée dans l'Annexe aux Comptes annuels - Compléments d'information relatif au Bilan et au Compte de résultat. (Autres informations).

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

• Effet de Levier :

Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode brute est de 138,14%

Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode d'engagement est de 100,81%

- Droit de remploi du collatéral : 100%

Un taux de 100% correspond à un portefeuille sans effet de levier.

Gestion de la liquidité :

Conformément à la réglementation européenne, la société de gestion conduit régulièrement des tests de résistance, dans des conditions normales et exceptionnelles de liquidité, qui lui permettent d'évaluer le risque de liquidité du fonds. Ces tests de résistance se caractérisent par des scénarios de manque de liquidité des actifs ou des demandes atypiques de rachat de parts.

Gestion des risques :

La société de gestion a établi une politique de risque et un dispositif opérationnel de suivi et d'encadrement veillant à s'assurer que le profil de risque de l'OPC est conforme à celui décrit aux investisseurs. En particulier sa fonction permanente de gestion des risques veille au respect des limites encadrant les risques de marché, de crédit, de liquidité ou opérationnels. Les systèmes et procédures de suivi font l'objet d'une adaptation à chaque stratégie de gestion pour conserver toute la pertinence du dispositif.

Méthode de valorisation du Fonds monétaire :

Les actifs des fonds monétaires de la société de gestion Société Générale Gestion sont valorisés quotidiennement. Ils sont valorisés chaque fois que possible selon la valorisation au prix de marché et quand cela ne l'est pas, à partir d'un spread de marché. Afin de valider la pertinence des prix retenus pour valoriser les actifs, une mesure régulière de l'écart entre les prix comptabilisés et les prix de cession traités est effectuée par le Département des Risques.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement du fonds. Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* *Appelé en anglais Principal Adverse Impacts (PAI)*

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Les intermédiaires sont sélectionnés en fonction des critères suivants :

- Le risque de contrepartie défini par l'équipe d'analyse crédit de la Société de gestion sur la base d'une étude interne extrêmement détaillée. Cette analyse est menée séparément sur le marché monétaire et sur le marché obligataire,
- La compétitivité des prix évaluée à partir d'un état de reporting fourni par les tables de négociation,
- La qualité de l'exécution et du dénouement des opérations évaluée par un état de reporting fourni par le middle office,
- La qualité de la recherche.
- La demande d'entrée en relation avec un nouvel intermédiaire financier, à l'initiative d'un négociateur ou d'un gérant, doit être présentée à la Direction des Risques de la Société de gestion pour accord.

Le document « politique d'exécution » est disponible sur le site internet de SOCIETE GENERALE GESTION : www.societegeneralegestion.fr.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Le compte rendu relatif au frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet de S2G www.societegeneralegestion.fr ou adressé à tout porteur qui en ferait la demande.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Société Générale Gestion produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Société Générale Gestion a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Société Générale Gestion ,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Société Générale Gestion , répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Société Générale Gestion a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Société Générale Gestion a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Société Générale Gestion exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Société Générale Gestion applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Société Générale Gestion exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Société Générale Gestion pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Société Générale Gestion applique une gestion discrétionnaire.

Société Générale Gestion exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Société Générale Gestion limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Société Générale Gestion exclut :

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Société Générale Gestion met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.Société Générale Gestion .com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Société Générale Gestion Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable de Société Générale Gestion disponible sur le site www.Société Générale Gestion .fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion de Société Générale Gestion , veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable de Société Générale Gestion

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies , sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Société Générale Gestion effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Société Générale Gestion est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V»). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Société Générale Gestion (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (90 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 7 829 668 euros. Ce montant se décompose comme suit :

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

- Montant total des rémunérations fixes versées par Société Générale Gestion sur l'exercice : 5 950 639 euros, soit 76% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Société Générale Gestion sur l'exercice : 1 879 028 euros, soit 24% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice.

Du fait du nombre réduit de « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (3 bénéficiaires) et de « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (1 bénéficiaire), le montant total des rémunérations versées à ces catégories de personnel (fixes et variables différés et non différés) n'est pas publié.

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- Est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- La partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- L'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92090 La Défense Cedex

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Société Générale Gestion

91-93, boulevard Pasteur
75015 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP EPARGNE LIBRE CARREFOUR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif EPARGNE LIBRE CARREFOUR constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 190 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
S72 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 62 572 028 041

Une entrée du Niveau Deloitte



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu des délais d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du 23 avril 2025

Paris La Défense, le 23 avril 2025

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés

Stéphane COLLAS
Stéphane COLLAS

Jean Marc LECAT
Jean-Marc LECAT

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Bilan Actif

	30/09/2024	*29/09/2023
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	1 913 892,40	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1 913 892,40	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	59 830 952,19	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	59 830 952,19	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	2 214 557,56	-
OPCVM	2 214 557,56	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	8 314 299,62	-
Instruments financiers à terme (G)	15 007,08	-
Opérations temporaires sur titres (H)	9 899 214,31	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	9 899 214,31	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	82 187 923,16	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 994,27	-
Comptes financiers	371 964,71	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	373 958,98	-
Total Actif I + II	82 561 882,14	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

BILAN

Passif

	30/09/2024	*29/09/2023
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	74 646 738,48	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	2 987 467,97	-
Capitaux propres I	77 634 206,45	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	14 958,12	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	14 958,12	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	4 912 717,57	-
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	4 912 717,57	-
Total Passifs: I + II + III + IV	82 561 882,14	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Compte de résultat

	30/09/2024	*29/09/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	79 413,16	-
Produits sur titres de créance	2 145 859,55	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	1 015 273,60	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	176 409,50	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	291 136,89	-
Autres produits financiers	14 050,10	-
Sous-total Produits sur opérations financières	3 722 142,80	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-984 814,23	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-471,77	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-1 405,87	-
Sous-total charges sur opérations financières	-986 691,87	-
Total Revenus financiers nets (A)	2 735 450,93	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-184 262,71	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-778,53	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-185 041,24	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	2 550 409,69	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-456 860,98	-
Sous-total revenus nets I = C + D	2 093 548,71	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Compte de résultat (suite)

	30/09/2024	*29/09/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	961 306,46	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	961 306,46	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-118 320,11	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	842 986,35	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	102 965,56	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	102 965,56	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-52 032,65	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	50 932,91	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice L	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K + L	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	2 987 467,97	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

<i>Exprimés en EUR</i>	30/09/2024	*29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020
Actif net total	77 634 206,45	99 361 662,09	102 766 291,62	112 746 829,95	118 698 780,93
	30/09/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020
PART C					
FR0000430969					
Actif net	77 634 206,45	99 361 662,09	102 766 291,62	112 746 829,95	118 698 780,93
Nombre de parts ou actions	208 170,61733	277 095,15994	293 769,6411	320 413,83049	335 335,91924
Valeur liquidative unitaire	372,93	358,58	349,81	351,87	353,96
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values latente réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	14,09	4,54	-2,41	-1,57	-1,02

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

Principe

Les conventions générales comptables sont appliquées dans le respect des principes :

- de continuité de l'exploitation,
- de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- d'indépendance des exercices.

La méthode retenue, pour l'enregistrement des éléments d'actifs en comptabilité, est la méthode des coûts historiques, sauf en ce qui concerne l'évaluation du portefeuille.

Règles d'évaluation des actifs

Le calcul de la valeur liquidative de la part est effectué en tenant compte des règles d'évaluation précisées ci-dessous :

Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger, sont évaluées au prix du marché. L'évaluation au prix du marché de référence est effectuée selon les modalités arrêtées par la société de gestion. Les valeurs mobilières apportées à l'OPC ou détenues par lui sont évaluées au prix de Marché, au cours de référence retenu.

Les différences entre les cours de Référence utilisés lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières constituant le portefeuille, sont enregistrées dans un compte "Différences d'estimation".

Les Bons du Trésor et les billets de trésorerie sont valorisés au prix du Marché ;

Les Titres de Créances Négociables de maturité supérieure ou égale à 1 an sont valorisés au prix de Marché ;

Les Titres de Créances Négociables de maturité inférieure ou égale à 1 an sont valorisés par référence à un Modèle : actualisation des flux futurs, sur la base d'un taux de référence, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre ou d'une population d'émetteurs assimilables en termes de qualité de crédit, de secteur et/ou de zone d'appartenance géographique.

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées sur la base de la dernière valeur liquidative officielle publiée.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la Société de gestion à leur valeur probable de négociation. Ils sont évalués en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes. Les parts ou actions de fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue ou, le cas échéant, sur la base d'estimations disponibles sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

Les liquidités, dépôts et instruments financiers détenus en portefeuille et libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité de l'OPC sur la base des taux de change au jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évaluées en conformité avec la réglementation en vigueur, les modalités d'application étant arrêtées par la Société de gestion.

Les titres reçus en pension sont inscrits en portefeuille acheteur dans la rubrique "Créances représentatives des titres reçus en pensions" pour leurs montants prévus dans les contrats, majorés des intérêts à recevoir. Les titres donnés en pension inscrits en portefeuille acheteur sont valorisés au cours de Bourse. Les intérêts à recevoir et à payer pour les opérations de pension, sont calculés au prorata temporis. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur, à la valeur fixée au contrat, majorée des intérêts à payer. Au dénouement, les intérêts encaissés et décaissés sont comptabilisés en revenus de créances.

Les opérations portant sur des instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociées sur des marchés organisés français ou étrangers sont valorisées à la valeur de marché selon les modalités arrêtées par la Société de gestion. Les contrats sur marchés à terme sont valorisés au cours de compensation.

Valorisation des garanties financières :

Les garanties sont évaluées quotidiennement au prix du marché (mark-to-market).

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres ainsi que le résultat des simulations de crises réalisées.

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Les appels de marge sont quotidiens sauf stipulation contraire mentionnée dans le contrat-cadre encadrant ces opérations ou en cas d'accord entre la société de gestion et la contrepartie sur l'application d'un seuil de déclenchement.

Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisés par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisées à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de gestion. Les contrats d'échanges de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché, en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt), aux taux d'intérêt et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Méthode de comptabilisation

Les entrées et cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

L'option retenue pour la comptabilisation du revenu est celle du revenu encaissé. Les revenus sont constitués par :

- les revenus des valeurs mobilières,
- les dividendes et intérêts encaissés au taux de la devise, pour les valeurs étrangères,
- la rémunération des liquidités en devises, les revenus de pensions de titres et autres placements.

De ces revenus sont déduits :

- les frais de gestion,
- les frais financiers et charges sur autres placements.

Engagements hors bilan

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Compte de régularisation des revenus

Les comptes de régularisation des revenus ont pour effet de respecter l'égalité des porteurs par rapport aux revenus acquis, quelle que soit la date de souscription ou de rachat.

Devise de comptabilité

Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Affectation du résultat net :

Part C : Capitalisation.

Affectation des plus-values nettes réalisées :

Part C : Capitalisation.

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	30/09/2024	*29/09/2023
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	99 361 662,09	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	48 857 313,39	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-74 199 450,74	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	2 550 409,69	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	961 306,46	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	102 965,56	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	77 634 206,45	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

PART C

FR0000430969	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	133 931,18555	48 857 313,39
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-202 855,72816	-74 199 450,74
Solde net des souscriptions/rachats	-68 924,54261	-25 342 137,35

PART C

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>EUR</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative <i>EUR</i>
FR0000430969	PART C	Capitalisable	EUR	77 634 206,45	208 170,61733	372,93

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (*hors obligations convertibles*)

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 01 +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Exposition directe sur le marché de taux (*hors obligations convertibles*)

Ventilation par nature de taux

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	8 314,30	5 300,50	3 013,80	-	-
Obligations	1 913,89	-	1 913,89	-	-
Titres de créances	59 830,96	26 239,44	33 591,52	-	-
Opérations temporaires sur titres	9 899,21	9 899,21	-	-	-
Comptes financiers	371,96	-	-	-	371,96
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	N/A	-24 744,44	24 744,44	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	N/A	16 694,71	63 263,65	-	371,96

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Exposition directe sur le marché de taux (*hors obligations convertibles*) ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	5 300,50	-	3 013,80	-	-	-	-
Obligations	1 005,83	-	502,31	405,75	-	-	-
Titres de créances	22 188,12	20 106,65	17 536,19	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	9 899,21	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	371,96	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	15 506,55	-9 713,80	-5 792,75	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	54 272,17	10 392,85	15 259,55	405,75	-	-	-

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Devise 01 +/-	Devise 02 +/-	Devise 03 +/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	1 411,15	-	502,74
Titres de créances	35 700,68	-	24 130,27
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	37 111,83	-	24 633,01

Pour classer les titres exposés directement aux marchés de crédit ⁽¹⁾ dans les catégories :

- Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »,
- Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »,
- Titres non notés ou « NON NOTES »,

Nous nous alimentons des principales notations financières.

Pour chaque instrument de taux, nous déterminons la notation selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, nous avons recours à la notation de l'émetteur.

Nous pouvons aussi demander à la société gestion de contribuer, dans ce cas nous indiquerons les règles retenues par cette dernière.

⁽¹⁾ Les instruments de taux exposés directement aux marchés de crédit sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
BANCO SANTANDER	5 300,50	-
CREDIT MUTUEL ARKEA	3 013,80	-
Instruments financiers à terme non compensés		
CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ	7,51	-
HSBC FRANCE	7,25	-
CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG	0,24	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA	9 899,21	-
Créances		
Collatéral espèces		
Opérations figurant au passif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ	-	10,57
HSBC FRANCE	-	1,83
BAYERISCHE HYPO UND VEREINSBANK	-	1,78
CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG	-	0,77
Dettes		
Collatéral espèces		

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

30/09/2024

Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	-
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres créiteurs divers	1 994,27
Total des créances	1 994,27
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-4 899 100,10
Frais de gestion	-13 617,47
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers	-
Total des dettes	-4 912 717,57
Total des créances et dettes	-4 910 723,30

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transaction.

Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

A ces frais peuvent s'ajouter :

- des commissions de sur performance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net	0,70 % TTC maximum
Frais de fonctionnement et autres services		
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
Commission de mouvement	Néant	Néant
Commission de surperformance	Néant	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de transaction ni les frais de recherche.

Pourront s'ajouter aux frais facturés à l'OPC et affichés ci-dessus, les coûts suivants :

- Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPC ;
- Les coûts liés aux contributions dues par la société de gestion à l'AMF au titre de la gestion de l'OPC.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat de l'OPC.

PART C

FR0000430969	30/09/2024
Frais fixes	185 041,24
Frais fixes en % actuel	0,20
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	9 898 220,30
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	30/09/2024
Titres de créances			
	FR0128565605	CD CREDIT AGRICOLE SA POS 20250417 ESTROI0.29	1 019 046,04
	FR0128508456	CREDIT AGRICOLE SA OISEST+0.3% 13/03/2025	1 023 441,08
	FR0128425685	CREDIT AGRICOLE SA OISEST+0.31% 24/01/2025	2 058 519,05
Parts d'OPC et de fonds d'investissements			
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITYSHORT TERM SRI FCP	2 213 497,80
	FR0013065257	SG MONETAIRE PLUS I2	1 059,76
Total			6 315 563,73

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	30/09/2024	*29/09/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	2 093 548,71	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 093 548,71	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 093 548,71	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART C

FR0000430969	30/09/2024	*29/09/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	2 093 548,71	-
Total	2 093 548,71	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	30/09/2024	*29/09/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	842 986,35	-
Variation des Plus ou moins-values latentes nettes de l'exercice	-	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Acomptes sur plus et moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	842 986,35	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values latentes nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	842 986,35	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART C

FR0000430969	30/09/2024	*29/09/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values latentes nettes	-	-
Capitalisation	842 986,35	-
Total	842 986,35	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Dépôts			8 314 299,62	10,71
data.fr.label???	EUR	1 000 000	1 006 643,41	1,30
DEP EUR 0.3 01/08/25	EUR	1 000 000	1 006 532,67	1,29
Dep EUR 0.3 25/09/25	EUR	1 000 000	1 000 619,30	1,29
DPAT FIX 3.425 01102	EUR	5 300 000	5 300 504,24	6,83
Obligations			1 913 892,40	2,47
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			908 062,84	1,17
Banques			502 312,35	0,65
NATIONAL BANK OF CANADA FRN 13/06/2025	EUR	500 000	502 312,35	0,65
Service location et de crédit bail: consommateur			405 750,49	0,52
ALD SA FRN 06/10/2025	EUR	400 000	405 750,49	0,52
Autres obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé			1 005 829,56	1,30
Fournitures médicales			502 739,61	0,65
STRYKER CORP FRN 16/11/2024	EUR	500 000	502 739,61	0,65
Produits alimentaires			503 089,95	0,65
GENERAL MILLS INC FRN 08/11/2024	EUR	500 000	503 089,95	0,65
Titres de créances			59 830 952,19	77,07
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			59 830 952,19	77,07
Banques			44 738 824,11	57,63
BANCO SANTANDER SA ZCP 22/04/2025	EUR	500 000	491 300,86	0,63
BANCO SANTANDER SA ZCP 26/03/2025	EUR	500 000	492 368,86	0,63
BAN FED.CREDIT MU OISEST+0.29% 11/03/2025	EUR	1 000 000	1 020 053,99	1,31
BANQUE FEDER OISEST+0.3% 11/04/2025	EUR	1 500 000	1 530 044,87	1,97
BNP PARIBAS SA PARIS OISEST + 0.13% 16/12/2024	EUR	1 000 000	1 001 516,87	1,29
BNP PARIBAS SECURITIES OISEST+0.2% 31/01/2025	EUR	1 000 000	1 013 416,70	1,31
BNP PARIBAS SECURITIES SER OISEST+0.16% 31/10/2024	EUR	1 000 000	1 013 207,82	1,31
CA CONSUMER FINANCE OISEST+0.13% 29/10/2024	EUR	500 000	503 371,85	0,65
CD BPCE SA POS 20250207 ESTROI0.33	EUR	1 000 000	1 027 976,01	1,32
CD BPCE SA POS 20250324 ESTROI0.22	EUR	1 000 000	1 007 747,92	1,30
CD CREDIT AGRICOLE SA POS 20250417 ESTROI0.29	EUR	1 000 000	1 019 046,04	1,31
CP BARCLAYS BANK PLC POS 20241014 ESTROI0.15	EUR	1 000 000	1 011 541,64	1,30
CP BARCLAYS BANK PLC POS 20241121 ESTROI0.12	EUR	500 000	502 097,21	0,65
CP BARCLAYS BANK PLC POS 20241129 ESTROI0.21	EUR	1 000 000	1 013 640,17	1,31
CRCAM NORMANDIE SEINE OISEST+0.29% 08/09/2025	EUR	500 000	501 397,44	0,65

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
CREDIT AGRICOLE SA OISEST+0.3% 13/03/2025	EUR	1 000 000	1 023 441,08	1,32
CREDIT AGRICOLE SA OISEST+0.31% 24/01/2025	EUR	2 000 000	2 058 519,05	2,65
CREDIT INDUSTRIEL ET COM OISEST+0.32% 02/07/2025	EUR	1 000 000	1 008 999,30	1,30
CREDIT INDUSTRIEL ET OISEST+ 0.3% 09/04/2025	EUR	2 000 000	2 040 781,36	2,63
DNB BANK ASA ZCP 11/10/2024	EUR	1 000 000	999 070,30	1,29
ING BANK NV OISEST+0.29% 23/04/2025	EUR	1 500 000	1 528 330,01	1,97
ING BANK NV ZCP 24/01/2025	EUR	2 000 000	1 979 400,91	2,55
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND ZCP 13/05/2025	EUR	1 000 000	981 135,25	1,26
INTESA SANPAOLO BANK LUX ZCP 02/12/2024	EUR	500 000	497 108,04	0,64
INTESA SANPAOLO BANK LUX ZCP 07/04/2025	EUR	2 000 000	1 967 490,34	2,53
INTESA SANPAOLO BANK ZCP 13/12/2024	EUR	500 000	496 613,23	0,64
INTESA SANPAOLO BANK ZCP 14/02/2025	EUR	1 000 000	987 782,56	1,27
LA BANQUE POSTALE OISEST+0.20% 25/03/2025	EUR	1 000 000	1 017 555,93	1,31
MEDIOBANCA INTERNATIONAL SA ZCP 30/05/2025	EUR	500 000	489 879,87	0,63
NORDEA BANK ABP ZCP 18/11/2024	EUR	500 000	497 821,58	0,64
NORDEA BANK ZCP 24/10/2024	EUR	500 000	498 910,68	0,64
NORMANDIE SEINE OISEST+0.31% 11/10/2024	EUR	500 000	520 758,60	0,67
OP CORPORATE BANK P ZCP 10/01/2024	EUR	1 000 000	990 814,22	1,28
ROYAL BANK OF CANADA OISEST+0.28% 22/11/2024	EUR	1 500 000	1 554 676,70	2,00
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN ZCP 25/10/2024	EUR	1 000 000	997 733,31	1,29
SKANDINAVISKA ENSKILDA ZCP 21/07/2025	EUR	500 000	488 661,51	0,63
SOCIETE GENERALE OISEST + 0.29% 03/09/2025	EUR	500 000	500 372,00	0,64
SOCIETE GENERALE OISEST+0.3% 02/07/2025	EUR	1 000 000	1 008 847,96	1,30
SOCIETE GENERALE OISEST+0.44% 31/01/2025	EUR	1 000 000	1 029 703,69	1,33
SVENSKA HANDELSBANKEN AB ZCP 03/10/2024	EUR	500 000	499 904,42	0,64
SVENSKA HANDELSBANKEN AB ZCP 11/08/2025	EUR	500 000	488 072,83	0,63
SVENSKA HANDELSBANKEN AB ZCP 24/01/2025	EUR	1 000 000	989 743,64	1,28
SVENSKA HANDELSBANKEN ZCP 07/10/2024	EUR	500 000	499 713,37	0,64
SVENSKA HANDELSBANK ZCP 18/07/2025	EUR	1 000 000	977 586,18	1,26
UNICREDIT SPA ZCP 04/03/2025	EUR	1 000 000	986 437,33	1,27
UNICREDIT SPA ZCP 09/12/2024	EUR	1 000 000	993 644,05	1,28
UNICREDIT SPA ZCP 13/01/2025	EUR	1 000 000	990 586,56	1,28
Détaillants et grossistes Alimentation			991 820,86	1,28
CARREFOUR ZCP 27/12/2024	EUR	1 000 000	991 820,86	1,28
Expert en finance			3 027 495,93	3,90
CD NATIXIS SA POS 20250311 ESTROI0.33	EUR	1 000 000	1 024 065,96	1,32
CP CASSA DEPOSITI E PRESTI PRE 20241016 4.032	EUR	500 000	499 297,17	0,64
CP CASSA DEPOSITI E PRESTI PRE 20250324 3.44	EUR	1 000 000	984 818,97	1,27
NATIXIS OISEST+0.34% 08/11/2024	EUR	500 000	519 313,83	0,67
Gestion financière			1 999 611,26	2,58
FISERV INC ZCP 03/10/2024	EUR	2 000 000	1 999 611,26	2,58

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Industries diversifiées			2 514 236,41	3,24
BNP PARIBAS SECURITIES OISEST+0.21% 09/05/2025	EUR	2 500 000	2 514 236,41	3,24
Produits alimentaires			1 482 219,94	1,91
COCA COLA HBC FINANCE BV 03/02/2025	EUR	1 500 000	1 482 219,94	1,91
Services financiers hypothécaires			2 564 980,56	3,30
NORDEA BANK ABP OISEST+0.29% 04/10/2024	EUR	500 000	521 114,45	0,67
NORDEA BANK ABP OISEST 0.15% 07/10/2024	EUR	2 000 000	2 043 866,11	2,63
Services multiples aux collectivités			2 511 763,12	3,23
CD ENGIE SA POS 20241011 ESTROI0.13	EUR	1 000 000	1 008 592,53	1,30
CD ENGIE SA POS 20241030 ESTROI0.12	EUR	500 000	503 278,20	0,65
UNIPER SE ZCP 02/10/2024	EUR	1 000 000	999 892,39	1,28
Parts d'OPC et fonds d'investissements			2 214 557,56	2,85
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			2 214 557,56	2,85
AMUNDI EURO LIQUIDITYSHORT TERM SRI FCP	EUR	20,853	2 213 497,80	2,85
SG MONETAIRE PLUS I2	EUR	0,0101	1 059,76	-
Titres reçus en pension			9 898 732,40	12,75
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			4 899 100,10	6,31
État			4 899 100,10	6,31
ITALIAN REPUBLIC FRN 15/10/2030	EUR	4 821 000	4 899 100,10	6,31
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			4 999 632,30	6,44
État			4 999 632,30	6,44
BOT 0% 14/08/2025	EUR	5 121 000	4 999 632,30	6,44
Indemnités sur titres reçus en pension			481,91	-
Total			82 172 916,08	105,85

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
MX1173507#S_20241003	479 631	-	18,15	479 631,00

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
MX1175797#S_20241011	960 324	349,67	-	960 324,00
MX1177024#S_20241007	480 429	-	46,34	480 429,00
MX1178075#S_20241024	479 910	153,76	-	479 910,00
MX1178463#S_20241025	960 008	242,18	-	960 008,00
MX1182849#S_20241118	480 587	510,03	-	480 587,00
MX1191333#S_20250110	964 784	3 272,09	-	964 784,00
MX1193714#S_20250124	1 928 439	5 132,20	-	1 928 439,00
MX1193729#S_20250124	964 313	2 561,49	-	964 313,00
MX1194828#S_20241202	484 424	1 316,19	-	484 424,00
MX1196285#S_20241213	484 157	833,04	-	484 157,00
MX1200469#S_20241209	970 931	293,83	-	970 931,00
MX1201212#S_20250214	964 908	342,60	-	964 908,00
MX1205091#S_20250407	1 925 623	-	1 038,76	1 925 623,00
MX1205868#S_20250113	971 894	-	102,51	971 894,00
MX1206420#S_20241016	489 957	-	4,05	489 957,00
MX1207528#S_20250422	481 734	-	726,22	481 734,00
MX1211140#S_20250513	962 765	-	2 352,27	962 765,00
MX1214965#S_20250304	972 320	-	1 674,64	972 320,00
MX1218949#S_20241227	980 574	-	499,20	980 574,00
MX1224883#S_20250718	965 764	-	3 576,84	965 764,00
MX1224931#S_20250721	482 992	-	1 833,98	482 992,00
MX1226864#S_20241003	1 986 960	-	8,16	1 986 960,00
MX1227034#S_20250203	1 472 161	-	858,30	1 472 161,00
MX1231546#S_20250530	487 736	-	691,22	487 736,00
MX1232886#S_20250811	486 131	-	725,92	486 131,00
MX1234199#S_20250324	982 998	-	668,14	982 998,00
MX1234750#S_20250326	491 985	-	133,42	491 985,00
Sous total		15 007,08	14 958,12	24 744 439,00
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		15 007,08	14 958,12	24 744 439,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan

Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	82 172 916,08
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	48,96
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	373 958,98
Autres passifs (-)	-4 912 717,57
Total = actif net	77 634 206,45

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

EPARGNE LIBRE CARREFOUR (C)

Société de gestion : Société Générale Gestion (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0000430969 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.societegeneralegestion.fr

Appelez le +33 1 76378100 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Société Générale Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Société Générale Gestion est agréée en France sous le n° GP-09000020 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 31/10/2023.

Document
d'informations
clés

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type: Parts de EPARGNE LIBRE CARREFOUR, fonds d'investissement alternatif (FIA) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Monétaire standard

Objectifs: En souscrivant à EPARGNE LIBRE CARREFOUR, vous investissez dans un fonds exposé à des titres de créance et des instruments du marché monétaire de la zone euro via des titres dont l'échéance maximale est de 2 ans.

L'objectif est de réaliser une performance égale à de celle de l'€STR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, sur la durée de placement recommandée, après prise en compte des frais courants. Cependant dans certaines situations de marché telles que le très faible niveau de l'€STR capitalisé, la valeur liquidative de votre fonds pourra baisser de manière structurelle et affecter négativement le rendement de votre fonds, ce qui pourrait compromettre l'objectif de préservation du capital de votre fonds.

Pour parvenir à cet objectif, l'équipe de gestion exploite activement le différentiel de rendement entre les émissions publiques et privées et procède à des arbitrages entre des titres indexés sur l'€STR capitalisé (taux variable) et des investissements à taux fixe. L'équipe de gestion sélectionne des instruments du marché monétaire de haute qualité en tenant compte également de leur durée de vie résiduelle.

Votre portefeuille est composé de titres négociés sur un marché réglementé d'un pays de l'OCDE (principalement de la zone euro), libellés en euro, émis par des entreprises privées ou publiques.

Ces titres sont choisis, au sein d'un univers d'investissement déterminé préalablement selon un processus d'appréciation et de suivi des risques interne au groupe Amundi (groupe d'appartenance de la société de gestion). Pour évaluer la qualité de crédit de ces instruments, la société de gestion peut se référer, lors de leur acquisition, de manière non exclusive, aux notations de catégorie « investment grade » des agences de notation reconnues qu'elle estime les plus pertinentes ; elle veille toutefois à éviter

toute dépendance mécanique vis-à-vis de ces notations durant toute la durée de détention des titres.

Par dérogation, la limite de 5% de l'actif de l'OPC par entité peut être portée à 100% de son actif lorsque le fonds investit dans des instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par certaines entités souveraines, quasi-souveraines ou supranationales de l'Union Européenne comme énoncé par le Règlement européen (UE) 2017 / 1131 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque moyen sur leur capital initial.

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de EPARGNE LIBRE CARREFOUR.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

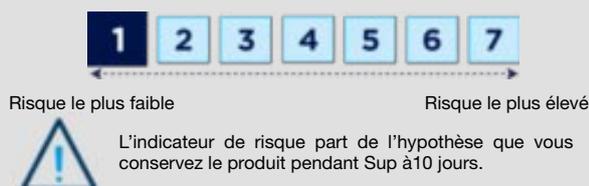
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Société Générale Gestion -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.societegeneralegestion.fr.

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de EPARGNE LIBRE CARREFOUR.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : Sup à 10 jours		Investissement 10 000 EUR	
Scénarios		Si vous sortez après Sup à 10 jours	
Minimum	Il n'y a pas de rendement minimum garanti en cas de sortie avant Sup à 10 jours. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 970	
	Rendement annuel moyen	-0,3%	
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 990	
	Rendement annuel moyen	-0,1%	
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 000	
	Rendement annuel moyen	0,0%	
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 030	
	Rendement annuel moyen	0,3%	

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 28/02/2022 et 31/03/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/06/2017 et 31/07/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/07/2023 et 31/08/2023

Que se passe-t-il si Société Générale Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Document
d'informations
clés

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après Sup à 10 jours*
Coûts totaux	€1
Incidence des coûts annuels**	0,0%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,01% avant déduction des coûts et de 0,00% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après Sup à 10 jours
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,22% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,60 EUR
Coûts de transaction	0,03% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,08 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : Sup à 10 jours. Elle est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds.

Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 0.0274 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 11:00 AM France heure le Jour d'évaluation. Veuillez vous reporter au prospectus EPARGNE LIBRE CARREFOUR pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à serviceclients.s2g@sggestion.fr

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.societegeneralegestion.fr. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet

www.societegeneralegestion.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.societegeneralegestion.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.societegeneralegestion.fr.

**Comptes annuels au
29/09/2023**

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Rapport annuel

Exercice clos le : 29.09.2023

FIVG de Société Générale Gestion

Société de gestion : SOCIETE GENERALE GESTION

Sous déléataire de gestion comptable en titre : SOCIETE GENERALE

Dépositaire : SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes : DELOITTE & ASSOCIES

Comptes annuels

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

BILAN Actif

	29.09.2023	30.09.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	14 208 008,84	-
Instruments financiers	91 580 055,92	94 966 217,82
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	1 907 778,57	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	73 729 710,62	84 848 836,61
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	9 516 792,75	10 097 754,21
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	6 400 000,00	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	25 773,98	19 627,00
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	2 081,00	1 932,24
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	2 081,00	1 932,24
Comptes financiers	387 328,75	12 805 605,71
Liquidités	387 328,75	12 805 605,71
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	106 177 474,51	107 773 755,77

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

BILAN Passif

	29.09.2023	30.09.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	98 101 161,95	103 474 660,20
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-0,45
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	85 875,69	-377 172,81
• Résultat de l'exercice	1 174 624,45	-331 195,32
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	99 361 662,09	102 766 291,62
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	6 815 812,42	5 007 464,15
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	6 815 812,42	5 007 464,15
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	106 177 474,51	107 773 755,77

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

HORS-BILAN

	29.09.2023	30.09.2022
Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	38 867 779,00	53 891 363,00
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

COMPTE DE RÉSULTAT

	29.09.2023	30.09.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	242 293,86	-3 885,33
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	5 778,04	562,19
• Produits sur titres de créances	1 073 464,01	-88 657,59
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	61 862,14	-
• Produits sur contrats financiers	918 077,27	52 948,76
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	2 301 475,32	-39 031,97
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-897 213,65	-43 946,77
• Charges sur dettes financières	-1 703,19	-47 568,17
• Autres charges financières	-814,58	-875,00
Total (II)	-899 731,42	-92 389,94
Résultat sur opérations financières (I - II)	1 401 743,90	-131 421,91
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-201 162,34	-214 553,32
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	1 200 581,56	-345 975,23
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-25 957,11	14 779,91
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	1 174 624,45	-331 195,32

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

1 Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

Principe

Les conventions générales comptables sont appliquées dans le respect des principes :

- de continuité de l'exploitation,
- de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- d'indépendance des exercices.

La méthode retenue, pour l'enregistrement des éléments d'actifs en comptabilité, est la méthode des coûts historiques, sauf en ce qui concerne l'évaluation du portefeuille.

Règles d'évaluation des actifs

Le calcul de la valeur liquidative de la part est effectué en tenant compte des règles d'évaluation précisées ci-dessous :

Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger, sont évaluées au prix du marché. L'évaluation au prix du marché de référence est effectuée selon les modalités arrêtées par la société de gestion. Les valeurs mobilières apportées à l'OPC ou détenues par lui sont évaluées au prix de Marché, au cours de référence retenu.

Les différences entre les cours de Référence utilisés lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières constituant le portefeuille, sont enregistrées dans un compte "Différences d'estimation".

Les Bons du Trésor et les billets de trésorerie sont valorisés au prix du Marché ;

Les Titres de Créances Négociables de maturité supérieure ou égale à 1 an sont valorisés au prix de Marché ;

Les Titres de Créances Négociables de maturité inférieure ou égale à 1 an sont valorisés par référence à un Modèle : actualisation des flux futurs, sur la base d'un taux de référence, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre ou d'une population d'émetteurs assimilables en termes de qualité de crédit, de secteur et/ou de zone d'appartenance géographique.

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées sur la base de la dernière valeur liquidative officielle publiée.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la Société de gestion à leur valeur probable de négociation. Ils sont évalués en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes. Les parts ou actions de fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue ou, le cas échéant, sur la base d'estimations disponibles sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

Les liquidités, dépôts et instruments financiers détenus en portefeuille et libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité de l'OPC sur la base des taux de change au jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évaluées en conformité avec la réglementation en vigueur, les modalités d'application étant arrêtées par la Société de gestion.

Les titres reçus en pension sont inscrits en portefeuille acheteur dans la rubrique "Créances représentatives des titres reçus en pensions" pour leurs montants prévus dans les contrats, majorés des intérêts à recevoir. Les titres donnés en pension inscrits en portefeuille acheteur sont valorisés au cours de Bourse. Les intérêts à recevoir et à payer pour les opérations de pension, sont calculés au prorata temporis. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur, à la valeur fixée au contrat, majorée des intérêts à payer. Au dénouement, les intérêts encaissés et décaissés sont comptabilisés en revenus de créances.

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Les opérations portant sur des instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociées sur des marchés organisés français ou étrangers sont valorisées à la valeur de marché selon les modalités arrêtées par la Société de gestion. Les contrats sur marchés à terme sont valorisés au cours de compensation.

Valorisation des garanties financières :

Les garanties sont évaluées quotidiennement au prix du marché (mark-to-market).

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres ainsi que le résultat des simulations de crises réalisées.

Les appels de marge sont quotidiens sauf stipulation contraire mentionnée dans le contrat-cadre encadrant ces opérations ou en cas d'accord entre la société de gestion et la contrepartie sur l'application d'un seuil de déclenchement.

Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisés par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisées à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de gestion. Les contrats d'échanges de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché, en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt), aux taux d'intérêt et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Méthode de comptabilisation

Les entrées et cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

L'option retenue pour la comptabilisation du revenu est celle du revenu encaissé. Les revenus sont constitués par :

- les revenus des valeurs mobilières,
- les dividendes et intérêts encaissés au taux de la devise, pour les valeurs étrangères,
- la rémunération des liquidités en devises, les revenus de pensions de titres et autres placements.

De ces revenus sont déduits :

- les frais de gestion,
- les frais financiers et charges sur autres placements.

Engagements hors bilan

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Compte de régularisation des revenus

Les comptes de régularisation des revenus ont pour effet de respecter l'égalité des porteurs par rapport aux revenus acquis, quelle que soit la date de souscription ou de rachat.

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transaction.

Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

A ces frais peuvent s'ajouter :

- des commissions de sur performance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net	0,70 % TTC maximum
Frais de fonctionnement et autres services		

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
Commission de mouvement	Néant	Néant
Commission de surperformance	Néant	Néant

Pourront s'ajouter aux frais facturés à l'OPC et affichés ci-dessus, les coûts suivants :

- Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPC ;
- Les coûts liés aux contributions dues par la société de gestion à l'AMF au titre de la gestion de l'OPC.

* compte tenu de la TVA en vigueur à 19,6% .

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat de l'OPC.

Devise de comptabilité

Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Affectation du résultat net :

Part C : Capitalisation.

Affectation des plus-values nettes réalisées :

Part C : Capitalisation.

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

2 Évolution actif net

	29.09.2023	30.09.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	102 766 291,62	112 746 829,95
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	60 853 123,74	62 565 620,77
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-66 745 746,93	-71 910 732,33
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	135 287,83	-
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-49 076,97	-393 686,95
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-1,58	-
Frais de transaction	-	-
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	1 195 055,84	84 599,35
- Différence d'estimation exercice N	999 376,43	-195 679,41
- Différence d'estimation exercice N-1	-195 679,41	-280 278,76
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	6 146,98	19 636,06
- Différence d'estimation exercice N	25 773,98	19 627,00
- Différence d'estimation exercice N-1	19 627,00	-9,06
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 200 581,56	-345 975,23
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	99 361 662,09	102 766 291,62

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	1 907 778,57	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	61 009 384,39	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	10 664 118,83	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	2 056 207,40	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	38 867 779,00	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	13 201 410,67	-	1 006 598,17	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	1 907 778,57	-
Titres de créances	38 704 687,57	-	35 025 023,05	-
Opérations temporaires sur titres financiers	6 400 000,00	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	387 328,75
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	38 867 779,00	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	13 201 410,67	1 006 598,17	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	1 907 778,57	-	-
Titres de créances	44 159 195,06	29 570 515,56	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	6 400 000,00	-	-	-	-
Comptes financiers	387 328,75	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	29 627 664,00	9 240 115,00	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	-	-	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances		2 081,00
Opérations de change à terme de devises :		
Achats à terme de devises		-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		-
Autres Créances :		
Autres créances		2 081,00
-		-
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		
Dettes		6 815 812,42
Opérations de change à terme de devises :		
Ventes à terme de devises		-
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-
Autres Dettes :		
Achats règlements différés		6 800 000,00
Frais provisionnés		15 812,42
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Nombre de parts émises / rachetées pendant l'exercice	172 357,71604	60 853 123,74	189 032,1972	66 745 746,93
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	0,20
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	9 516 792,75
- autres instruments financiers	-

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	29.09.2023	30.09.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	1 174 624,45	-331 195,32
Total	1 174 624,45	-331 195,32
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 174 624,45	-331 195,32
Total	1 174 624,45	-331 195,32
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	29.09.2023	30.09.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-0,45
Plus et moins-values nettes de l'exercice	85 875,69	-377 172,81
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	85 875,69	-377 173,26
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	85 875,69	-377 173,26
Total	85 875,69	-377 173,26
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Devise					
EUR	29.09.2023	30.09.2022	30.09.2021	30.09.2020	30.09.2019
Actif net	99 361 662,09	102 766 291,62	112 746 829,95	118 698 780,93	123 290 237,70
Nombre de parts en circulation	277 095,15994	293 769,6411	320 413,83049	335 335,91924	347 016,04174
Valeur liquidative	358,58	349,81	351,87	353,96	355,28
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	4,54	-2,41	-1,57	-1,02	-0,63

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du Fonds : 15 septembre 1988.

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

4 Inventaire au 29.09.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Obligation						
FR001400L4Y2	ALD SA FRN 06/10/2025	PROPRE	400 000,00	400 000,00	EUR	0,40
IT0004545890	BTPE I 2.55% 15/09/2041	PPLIV	4 868 000,00	6 400 000,00	EUR	6,44
XS2654115331	GENERAL MILLS INC FRN 08/11/2024	PROPRE	500 000,00	503 229,71	EUR	0,51
XS2635167880	NATIONAL BANK OF CANADA FRN 13/06/2025	PROPRE	500 000,00	501 776,98	EUR	0,51
XS2667500727	STRYKER CORP FRN 16/11/2024	PROPRE	500 000,00	502 771,88	EUR	0,51
Total Obligation				8 307 778,57		8,36
O.P.C.V.M.						
FR0010816421	SG AMUNDI MONETAIRE ISR PART I	PROPRE	460,9604	4 736 546,64	EUR	4,77
FR0000003964	SG MONETAIRE PLUS	PROPRE	198,9834	4 780 246,11	EUR	4,81
Total O.P.C.V.M.				9 516 792,75		9,58
Total Valeurs mobilières				17 824 571,32		17,94
Swap de Taux						
SWAP04021909	MX1105000#S_20231004	RECU	487 591,00	12 575,19	EUR	0,01
SWAP04021909	MX1105000#S_20231004	VERSE	-487 591,00	-10 951,24	EUR	-0,01
SWAP04021956	MX1105558#S_20231005	RECU	487 784,00	12 570,68	EUR	0,01
SWAP04021956	MX1105558#S_20231005	VERSE	-487 784,00	-10 665,33	EUR	-0,01
SWAP04022680	MX1106346#S_20231011	RECU	1 947 477,00	49 970,51	EUR	0,05
SWAP04022680	MX1106346#S_20231011	VERSE	-1 947 477,00	-44 533,28	EUR	-0,04
SWAP04025242	MX1111949#S_20231110	RECU	971 608,00	24 182,30	EUR	0,02
SWAP04025242	MX1111949#S_20231110	VERSE	-971 608,00	-21 122,93	EUR	-0,02
SWAP04033174	MX1125358#S_20240126	RECU	967 095,00	20 595,34	EUR	0,02
SWAP04033174	MX1125358#S_20240126	VERSE	-967 095,00	-17 647,61	EUR	-0,02
SWAP04040999	MX1138894#S_20231011	RECU	982 789,00	15 881,28	EUR	0,02
SWAP04040999	MX1138894#S_20231011	VERSE	-982 789,00	-14 886,95	EUR	-0,01
SWAP04041179	MX1139017#S_20231011	RECU	982 617,00	15 878,50	EUR	0,02

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
SWAP04041179	MX1139017#S_20231011	VERSE	-982 617,00	-14 931,79	EUR	-0,02
SWAP04041861	MX1139255#S_20231013	RECU	982 715,00	15 719,10	EUR	0,02
SWAP04041861	MX1139255#S_20231013	VERSE	-982 715,00	-15 057,27	EUR	-0,02
SWAP04042023	MX1139478#S_20231016	RECU	982 331,00	15 632,52	EUR	0,02
SWAP04042023	MX1139478#S_20231016	VERSE	-982 331,00	-15 151,06	EUR	-0,02
SWAP04052595	MX1144726#S_20231113	RECU	1 963 473,00	26 728,30	EUR	0,03
SWAP04052595	MX1144726#S_20231113	VERSE	-1 963 473,00	-25 604,18	EUR	-0,03
SWAP04058627	MX1151424#S_20231212	RECU	2 453 357,00	26 664,58	EUR	0,03
SWAP04058627	MX1151424#S_20231212	VERSE	-2 453 357,00	-25 466,88	EUR	-0,03
SWAP04059991	MX1153060#S_20240122	RECU	976 714,00	9 839,33	EUR	0,01
SWAP04059991	MX1153060#S_20240122	VERSE	-976 714,00	-9 588,41	EUR	-0,01
SWAP04073962	MX1157351#S_20240115	RECU	979 355,00	7 812,12	EUR	0,01
SWAP04073962	MX1157351#S_20240115	VERSE	-979 355,00	-7 751,23	EUR	-0,01
SWAP04085390	MX1158749#S_20240422	RECU	484 942,00	3 499,04	EUR	0,00
SWAP04085390	MX1158749#S_20240422	VERSE	-484 942,00	-3 227,65	EUR	-0,00
SWAP04085612	MX1159204#S_20240722	RECU	959 240,00	6 647,31	EUR	0,01
SWAP04085612	MX1159204#S_20240722	VERSE	-959 240,00	-6 339,93	EUR	-0,01
SWAP04086368	MX1159841#S_20231027	RECU	1 980 714,00	13 160,03	EUR	0,01
SWAP04086368	MX1159841#S_20231027	VERSE	-1 980 714,00	-12 948,81	EUR	-0,01
SWAP04086731	MX1160113#S_20231030	RECU	1 980 196,00	12 968,26	EUR	0,01
SWAP04086731	MX1160113#S_20231030	VERSE	-1 980 196,00	-12 720,41	EUR	-0,01
SWAP04087266	MX1160417#S_20240729	RECU	479 906,00	3 005,90	EUR	0,00
SWAP04087266	MX1160417#S_20240729	VERSE	-479 906,00	-2 705,50	EUR	-0,00
SWAP04090156	MX1161494#S_20240408	RECU	1 945 475,00	10 624,93	EUR	0,01
SWAP04090156	MX1161494#S_20240408	VERSE	-1 945 475,00	-9 426,20	EUR	-0,01
SWAP04090385	MX1161636#S_20231108	RECU	500 000,00	2 679,66	EUR	0,00
SWAP04090385	MX1161636#S_20231108	VERSE	-500 000,00	-2 580,19	EUR	-0,00
SWAP04092143	MX1162841#S_20231025	RECU	1 986 758,00	7 609,31	EUR	0,01

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
SWAP04092143	MX1162841#S_20231025	VERSE	-1 986 758,00	-7 436,87	EUR	-0,01
SWAP04092148	MX1162862#S_20231124	RECU	1 979 962,00	7 583,28	EUR	0,01
SWAP04092148	MX1162862#S_20231124	VERSE	-1 979 962,00	-7 319,09	EUR	-0,01
SWAP04093596	MX1163594#S_20231130	RECU	494 966,00	1 543,14	EUR	0,00
SWAP04093596	MX1163594#S_20231130	VERSE	-494 966,00	-1 435,51	EUR	-0,00
SWAP04098953	MX1166295#S_20240308	RECU	979 955,00	2 257,95	EUR	0,00
SWAP04098953	MX1166295#S_20240308	VERSE	-979 955,00	-1 682,64	EUR	-0,00
SWAP04099841	MX1166388#S_20231011	RECU	996 818,00	1 992,76	EUR	0,00
SWAP04099841	MX1166388#S_20231011	VERSE	-996 818,00	-1 901,03	EUR	-0,00
SWAP04101313	MX1166636#S_20231012	RECU	498 374,00	945,66	EUR	0,00
SWAP04101313	MX1166636#S_20231012	VERSE	-498 374,00	-898,45	EUR	-0,00
SWAP04103429	MX1166902#S_20231213	RECU	500 000,00	897,91	EUR	0,00
SWAP04103429	MX1166902#S_20231213	VERSE	-500 000,00	-746,56	EUR	-0,00
SWAP04103482	MX1167092#S_20240911	RECU	480 237,00	862,42	EUR	0,00
SWAP04103482	MX1167092#S_20240911	VERSE	-480 237,00	-286,00	EUR	-0,00
SWAP04103581	MX1167187#S_20231013	RECU	3 488 864,00	6 265,35	EUR	0,01
SWAP04103581	MX1167187#S_20231013	VERSE	-3 488 864,00	-5 940,11	EUR	-0,01
SWAP04105994	MX1167649#S_20240108	RECU	987 196,00	1 572,15	EUR	0,00
SWAP04105994	MX1167649#S_20240108	VERSE	-987 196,00	-1 406,21	EUR	-0,00
SWAP04109704	MX1168716#S_20231122	RECU	2 979 270,00	2 909,41	EUR	0,00
SWAP04109704	MX1168716#S_20231122	VERSE	-2 979 270,00	-2 940,92	EUR	-0,00
Total Swap de Taux				25 773,98		0,03
Liquidités						
AUTRES						
	PROV INTCREDCPTDEPCE	PROPRE	2 081,00	2 081,00	EUR	0,00
Total AUTRES				2 081,00		0,00
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	-6 800 000,00	-6 800 000,00	EUR	-6,84

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	387 328,75	387 328,75	EUR	0,39
Total BANQUE OU ATTENTE				-6 412 671,25		-6,45
DEPOTS A TERME						
	DAT OIEST 0.32	PROPRE	1 000 000,00	1 006 598,17	EUR	1,01
	DPAT FIX 3.82 021023	PROPRE	4 200 000,00	4 200 445,67	EUR	4,23
	DPAT FIX 3.86 021023	PROPRE	9 000 000,00	9 000 965,00	EUR	9,06
Total DEPOTS A TERME				14 208 008,84		14,30
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-15 812,42	-15 812,42	EUR	-0,02
Total FRAIS DE GESTION				-15 812,42		-0,02
Total Liquidités				7 781 606,17		7,83
Dossiers						
AD1 REME:PP livree (Doss.,SJ VMOB,CRNE)						
PL—00185559	PL/IT0004545890/03/1	PPLIV	6 400 000,00	0,00	EUR	0,00
Total AD1 REME:PP livree (Doss.,SJ VMOB,CRNE)				0,00		0,00
Total Dossiers				0,00		0,00
Creances negociables						
Interets postcomptes.						
FR0127868489	BANQUE FEDERATIVE DU CR OIEST+0.22 14/11/2023	PROPRE	1 500 000,00	1 532 738,68	EUR	1,54
XS2623965337	BARCLAYS BANK OIEST+0.23% 13/11/2023	PROPRE	1 000 000,00	1 014 588,89	EUR	1,02
XS2631219297	BARCLAYS BANK PLC OIEST+0.22% 30/10/2023	PROPRE	1 000 000,00	1 013 044,45	EUR	1,02
XS2631219701	BARCLAYS BANK PLC OIEST+0.25% 30/11/2023	PROPRE	1 000 000,00	1 013 146,95	EUR	1,02
FR0127947556	BFCM OIEST+0.35% 11/04/2024	PROPRE	1 000 000,00	1 018 334,22	EUR	1,02
FR0127945675	BNP PARIBAS OIEST+0.28% 31/05/2024	PROPRE	2 000 000,00	2 026 272,90	EUR	2,04
FR0127946087	BNP PARIBAS SECURITIES OIEST+0.22% 19/03/2024	PROPRE	1 000 000,00	1 011 140,73	EUR	1,02
FR0127945063	BPCE SA OIEST+0.32% 11/03/2024	PROPRE	1 000 000,00	1 018 178,65	EUR	1,02
FR0128143155	BPCE SA OIEST+0.35% 02/08/2024	PROPRE	1 000 000,00	1 006 688,97	EUR	1,01
FR0128039163	CD BANQUE FED.CREDIT MU POS 20240502 ESTROI0.31	PROPRE	1 500 000,00	1 519 685,54	EUR	1,53
FR0127799874	CD BPCE SA POS 20231113 ESTROI0.29	PROPRE	2 000 000,00	2 048 880,24	EUR	2,06
FR0127892679	CD CREDIT AGRICOLE SA POS 20240313 ESTROI0.32	PROPRE	1 000 000,00	1 020 705,17	EUR	1,03
FR0128103068	CD CREDIT AGRICOLE SA POS 20240418 ESTROI0.3	PROPRE	1 000 000,00	1 008 545,27	EUR	1,02
FR0128168897	CD CREDIT INDUS ET COMM POS 20240715 ESTROI0.31	PROPRE	1 000 000,00	1 005 308,13	EUR	1,01

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0128097237	CD ENGIE SA POS 20231011 ESTROI0.14	PROPRE	1 000 000,00	1 008 513,06	EUR	1,01
FR0127750349	CD SOCIETE GENERALE POS 20231031 ESTROI0.25	PROPRE	2 000 000,00	2 045 792,45	EUR	2,06
FR0128199686	CREDIT AGRICOLE S A OISEST+0.31% 13/09/2024	PROPRE	500 000,00	500 767,30	EUR	0,50
FR0128039668	CREDIT AGRICOLE SA OISESTR+0.36% 04/06/2024	PROPRE	1 000 000,00	1 013 281,26	EUR	1,02
FR0128041490	CREDIT INDUSTRIEL ET OISEST+0.29% 09/04/2024	PROPRE	2 000 000,00	2 024 638,23	EUR	2,04
FR0127902726	ING BANK NV OISEST+0.3% 23/04/2024	PROPRE	2 000 000,00	2 034 234,24	EUR	2,05
FR0127947762	NATIXIS OISEST+0.33% 11/04/2024	PROPRE	1 000 000,00	1 018 197,90	EUR	1,02
XS2628674124	NORDEA BANK ABP OISEST+0.18% 22/11/2023	PROPRE	2 000 000,00	2 027 015,64	EUR	2,04
XS2590584731	NORDEA BANK ABP OISEST+0.25% 16/02/2024	PROPRE	1 000 000,00	1 021 884,72	EUR	1,03
FR0128000777	RABOBANK NEDERLAND NV OISEST+0.31% 30/07/2024	PROPRE	1 000 000,00	1 007 655,19	EUR	1,01
FR0128141092	SOCIETE GENERALE OISEST+0.36% 31/07/2024	PROPRE	1 000 000,00	1 007 575,01	EUR	1,01
FR0127699314	SOCIETE GENERALE SA OISEST+0.30% 07/11/2023	PROPRE	2 000 000,00	2 056 207,40	EUR	2,07
FR0128097930	VEOLIA ENVIRONNEMENT OISEST+0.09% 11/12/2023	PROPRE	1 000 000,00	1 002 001,86	EUR	1,01
Total Interets postcomptes.				35 025 023,05		35,25
Interets precomptes.						
XS2695689252	AMCOR UK FINANCE PLC ZCP 24/10/2023	PROPRE	500 000,00	498 607,61	EUR	0,50
FR0127999227	ARVAL SERVICE LEASE ZCP 15/01/2024	CVTSWP	1 000 000,00	988 081,38	EUR	0,99
XS2662535835	BANCO SANTANDER SA ZCP 29/07/2024	CVTSWP	500 000,00	482 846,83	EUR	0,49
IT0005560963	CP CASSA DEPOSITI E PRESTI PRE 20231130 4.023	PROPRE	500 000,00	496 573,73	EUR	0,50
FR0127637215	CP NORDEA BANK ABP PRE 20231005 2.47	CVTSWP	500 000,00	499 725,80	EUR	0,50
XS2690980748	CP SSE PLC PRE 20240108 4.06	CVTSWP	1 000 000,00	988 636,82	EUR	0,99
FR0127999292	ELECTRICITE DE FRANCE ZCP 13/10/2023	CVTSWP	3 500 000,00	3 494 901,33	EUR	3,52
XS2683998368	FIDELITY NATIONAL INFORM ZCP 11/10/2023	CVTSWP	1 000 000,00	998 760,38	EUR	1,01
XS2695378419	FISERV INC ZCP 22/11/2023	CVTSWP	3 000 000,00	2 982 169,08	EUR	3,00
XS2673784794	HEINEKEN NV ZCP 25/10/2023	CVTSWP	2 000 000,00	1 994 429,91	EUR	2,01
XS2556669831	ING BANK NV NETHERLANDS ZCP 10/11/2023	CVTSWP	1 000 000,00	995 596,53	EUR	1,00
XS2582543760	ING BANK ZCP 26/01/2024	CVTSWP	1 000 000,00	986 980,81	EUR	0,99
XS2666368498	INTESA SANPAOLO BANK ZCP 08/04/2024	CVTSWP	2 000 000,00	1 955 845,61	EUR	1,97
XS2611615597	INTESA SANPAOLO BANK ZCP 11/10/2023	CVTSWP	1 000 000,00	998 791,07	EUR	1,01

EPARGNE LIBRE CARREFOUR

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS2543111541	NORDEA BANK ABP LONDON BRANCH CDN 04/10/2023	CVTSWP	500 000,00	499 780,64	EUR	0,50
XS2673825225	NORINCHUKIN BANK LDN CDN 24/11/2023	CVTSWP	2 000 000,00	1 987 755,11	EUR	2,00
XS2661084512	SANTANDER CONSUMER FIN ZCP 27/10/2023	CVTSWP	2 000 000,00	1 994 051,15	EUR	2,01
FR0128141068	SCHNEIDER ELECTRIC SE ZCP 30/10/2023	CVTSWP	2 000 000,00	1 993 250,13	EUR	2,01
XS2658272849	SEB SA ZCP 22/07/2024	CVTSWP	1 000 000,00	966 984,75	EUR	0,97
XS2613153787	SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN ZCP 13/10/2023	CVTSWP	1 000 000,00	998 607,98	EUR	1,01
XS2685914355	SNAM SPA ZCP 12/10/2023	CVTSWP	500 000,00	499 296,17	EUR	0,50
XS2689233737	SVENSKA HANDELSBANK ZCP 11/09/2024	CVTSWP	500 000,00	480 489,30	EUR	0,48
XS2657608647	SVENSKA HANDELSBANK ZCP 22/04/2024	CVTSWP	500 000,00	488 570,62	EUR	0,49
XS2623829079	SVENSKA HANDELSBANKEN AB ZCP 13/11/2023	CVTSWP	2 000 000,00	1 990 487,73	EUR	2,00
XS2613488613	SWEDBANK AB ZCP 16/10/2023	CVTSWP	1 000 000,00	998 292,43	EUR	1,00
XS2546369831	THE TORONTO DOMINION BANK CDN 11/10/2023	CVTSWP	2 000 000,00	1 997 592,69	EUR	2,01
XS2637155784	TORONTO DOMINION BANK CDN 12/12/2023	CVTSWP	2 500 000,00	2 479 799,63	EUR	2,50
XS2684506962	UNICREDIT SPA ZCP 08/03/2024	CVTSWP	1 000 000,00	981 785,92	EUR	0,99
XS2611745378	UNICREDIT SPA ZCP 11/10/2023	CVTSWP	1 000 000,00	998 796,34	EUR	1,01
XS2642513894	UNICREDIT SPA ZCP 22/01/2024	CVTSWP	1 000 000,00	987 200,09	EUR	0,99
Total Interets precomptes.				38 704 687,57		38,95
Total Creances negociables				73 729 710,62		74,20
Total EPARGNE LIBRE CARREFOUR				99 361 662,09		100,00

Société Générale Gestion

Société Anonyme au capital de 567 034 094 euros

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF n° GP 09000020

Siège social : 91-93, boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 491 910 691 RCS Paris